



Le Perray

Porte de la forêt

en-Ilvelines

www.leperray.fr

Infos

SEPT-OCTOBRE 2019

Ouverture du nouveau gymnase

> Page 5

À venir

Forum des associations Dimanche 8 septembre

> Page 7



SOMMAIRE

> Pages 4-7

VIE MUNICIPALE

- Conseil municipal du 20 juin 2019
- Ouverture nouveau gymnase
- Je compose le 17
- Paiement en ligne
- Forum des associations
- Don du sang
- Tour de France

17



> Pages 8-9

PARTICIPATION

CITOYENNE

- 33 rue de Chartres
- Maison des Projets

> Page 10

SMART CITY

- STEP phase 2, centrale au sol

> Page 11

VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

- F comme fromage
- Cabinet infirmier

> Pages 12-13

CADRE DE VIE/ ENVIRONNEMENT

- Espaces verts de la commune
- Collecte des déchets



> Pages 14-15

CADRE DE VIE/SOCIAL

- Enquête à destination des aidants des personnes âgées
- Allocations chauffage et téléphone
- Ateliers intergénérationnels
- Répar'Tout
- Semaine Bleue



> Pages 16-17

ENFANCE/SCOLAIRE

- Spectacles de fin d'année
- Retour sur les activités de l'été à l'ALSH
- Installation d'un nouveau TNI
- Marquage de la cour de l'école du Pont Marquant
- Rentrée scolaire

> Page 18

ENFANCE/JEUNESSE

- L'été à l'AJP
- Activités permanentes



> Page 19

RETOUR SUR

- Fête de la musique
- Buffet champêtre
- Tour de France



> Pages 20-21

À VENIR

- Vide-grenier
- Convergence à vélo
- Démokratie
- Gâchis-Bouzouk
- Le quatuor de clarinettes de Paris
- Semaine d'initiation sportive d'automne



> Pages 22-23

VIE ASSOCIATIVE

> Page 24

MÉDIATHÈQUE



> Page 25

HISTOIRE

> Page 26

TRIBUNES LIBRES

> Page 27

ZOOM

- Journées Européennes du Patrimoine

> Page 28

AGENDA SEPTEMBRE OCTOBRE



État civil

Bienvenue à...

- BELO Eden le 5 juin
- FLAMENT PASQUIER Eden, Ambre, Jade le 12 juin
- LE JOUAN Angèle, Flora le 15 juin
- DA SILVA CERQUEIRA Faustine, Alicia le 17 juin
- DROUET Hugo, Jules, Louis le 20 juin
- PHIAKEO Ethan, Nokham, Pascal le 23 juin
- CRISAN Noah, Gabriel le 27 juin
- MABIALA BOUNGOU Feryel le 30 juin
- BOZOR Naomie, George, Catherine le 30 juin
- FERNANDEZ BOITARD Léo le 3 juillet
- LAVIOLETTE Lucas, Edgar le 3 juillet
- ZOSIM Gabriel, George le 4 juillet
- ZACCARIA Laura, Isabelle le Chloé le 6 juillet
- BEYEK Manel le 12 juillet
- DANDO BALDELLI Ruben, Emile, Jacques le 17 juillet
- EL BOUR Edriss, Anness le 20 juillet
- KAIDI Adam le 24 juillet
- FLOC'H LE VOGUER Lila le 25 juillet
- GHANEM Océane, Méghan le 27 juillet

- PHILIPPE Alicia le 27 juillet
- LEJOT Eugénie Fleur Léia le 28 juillet
- BLONDEL FAIVRE-DUBOZ Jules le 29 juillet

Oui !

Mariage

- ALIANE Nour, Eddine et REZINE Malika le 8 juin
 - CERULO Salvatore, Angelo MAITRO et Karine, Mariannick, Geneviève le 15 juin
 - SAJUS David, Henri, Jacob HANOCQ et Corinne, Sylvie le 6 juillet
 - ROSSIGNOL Sylvie, Yvette, Jacqueline CARON DE FROMENTEL et Hervé, Louis, Jacques le 6 juillet
 - BAJAUD Alexandre, Paul, René et SCHOULZ Céline le 13 juillet
 - PANELLE Jean-Michel, Elisabeth, Robert et MAURICE Virginie le 13 juillet
- #### PACS
- BERTHE Sekou et CAMPET Stéphanie le 8 juin

- DUGAST Matthieu et LAFOND Charlène le 8 juin
- BAMDAD-SOUFI Kyana et BAZIRE Rémi le 25 juillet

Ils nous ont quittés

- GINGUENÉ Robert Claude le 25 mai
- PAQUET Edwin le 3 juin
- PLOT Odette Georgette Yvonne épouse THIBAUT le 9 juin
- AUGER Marc André Marcel le 18 juin
- GAIENIER Ginette Léa Alice veuve CHRÉTIEN le 23 juin
- BEAUGEOIS Pascal René Gérard le 24 juin
- DOBCHIES Agnès ép. BIZEAU le 30 juin
- HERNANDEZ Paule veuve MALÉ le 13 juillet
- CARDOSO Antoinette Joséphine veuve LE MERCIER le 16 juillet
- MOUTIERS Christiane veuve MASSÉ le 18 juillet
- MOUYNES Martine veuve JABLON le 29 juillet

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2020.

Dans cette période préélectorale, les collectivités locales doivent faire preuve de neutralité en termes de communication pour respecter l'équité entre tous les candidats, comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

Madame le Maire a choisi de se conformer de manière très stricte à cette loi républicaine, en décidant de ne plus faire paraître d'éditorial dans le bulletin municipal. Sa publication est donc suspendue dans le *Perray Infos*.

Le Perray Infos

Directrice de la publication: **Paulette DESCHAMPS**

Comité de rédaction: **Paulette DESCHAMPS, Véronique NITSCH, Philippe BRIET, Patricia LE DUC, Isabelle HATAT, Jean-Claude VIN, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE.**

Impression, conception, réalisation: **Café Noir**. Distribution: **Créatif Diffusion**

Crédit photos: service Communication, associations perrotines, Café Noir.

Service Communication: 01 30 46 31 15 E-mail: service.communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail: publications@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ».

Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises.

*Nous vous remercions de nous en informer au **01 30 46 31 24***

ou publications@leperray.fr

Nous vous rappelons que « Le Perray Infos »

se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie

ainsi qu'à celui de la médiathèque

et en téléchargement dès le 1^{er} du mois

de sortie sur www.leperray.fr



Papier Cocoon
100 % recyclé.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 8h30 à 11h45
- Jeudi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 19h
- Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 11h30

Permanence du Maire

- Vendredi: 10h-11h30

La Mairie vous renseigne...

- 01 30 46 31 24

... et vous donne rendez-vous sur

www.leperray.fr  [VilleduPerrayenYvelines](https://www.facebook.com/VilleduPerrayenYvelines)

VIE MUNICIPALE

L'intégralité des délibérations de ce conseil est affichée à l'entrée de la salle des mariages et consultable sur le site de la Mairie. Ont fait entre autres l'objet des débats :

Conseil municipal du 20 juin 2019

Mini-séjour - été 2019 - Accueil Jeunesse du Perray - participation financière de la commune

L'Espace Jeunes propose, pour 18 de ses adhérents de 11 à 17 ans, de partir cinq jours en juillet à l'Île de Loisirs Val de Seine de Verneuil-sur-Seine (Canoë-Kayak, Paddle, sports...). **La commune prend en charge un pourcentage (de 30 % à 70 %), en fonction du quotient familial, du montant total du séjour des Perrotins. Le reste est à la charge des parents. Les modalités de paiement de cette part restante sont adoptées à l'unanimité.**

Tarifs 2019 / 2020 - Pass'Loisirs, Séjours et Aide aux devoirs - Accueil Jeunesse du Perray

Les tarifs, calculés en fonction des revenus et du nombre de personnes vivant au foyer, s'étalent sur cinq tranches tarifaires selon le quotient familial. Celles de la restauration scolaire, du centre de loisirs et des études surveillées, votées lors du conseil municipal du 21 février 2019, ont été relevées de 1,5 % pour la rentrée scolaire prochaine (La première tranche, par exemple, passera en septembre de 0€ à 514€ au lieu de 506€). **Les tarifs de l'Espace Jeunes, alignés sur ces mêmes tranches, sont arrondis (+ 0,50€ pour la première tranche; + 1€50 pour les autres)** À noter: **le coût de l'adhésion annuelle reste inchangé: 10€ pour les Perrotins.** Vote unanime.

Rue de la Forêt Verte - Classement dans le domaine public

La rétrocession, officialisée par le conseil du 8 mars 2018, comprenait une parcelle cadastrale qui ne peut être classée dans le domaine public. Cette nouvelle délibération est votée à l'unanimité.

Allée du Fer-à-Cheval - Demande de rétrocession

L'Association Syndicale des Propriétaires de l'A.S.P.L.F. V a sollicité le classement dans le domaine public de la voirie, des réseaux divers et espaces verts. Le constat, par les services techniques et assainissement communaux, du bon état de ces réseaux divers, voirie, espaces verts ainsi que de l'éclairage public permettent de donner **l'accord de principe** du conseil. Unanimité.

Indemnité du Trésorier Principal de Rambouillet

En complément de ses obligations professionnelles, le comptable public peut également apporter une aide de conseil aux collectivités locales qui le souhaitent. Ces prestations de conseil ouvrent droit au versement d'une indemnité annuelle. Vote à la majorité.

Multi-Accueil communal "Les Perrolutins"

Le règlement de fonctionnement est modifié à compter du 1^{er} septembre 2019 pour les trois motifs suivants:

- Le barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales est mis à jour;
- Suite au départ en retraite du médecin référent et à son non remplacement, **la structure ne pourra plus recevoir les enfants de moins de quatre mois;**
- À la demande de la trésorerie principale **le paiement en espèces n'est plus accepté.**

Unanimité.

Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires

La détermination du nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire pouvaient être faites par les communes membres d'une nouvelle intercommunalité (Art. L.5211-6-1 et 2 du Code Général des Collectivités Territoriales) soit par l'application du droit commun soit par un accord local. Ce dernier, voté en 2016, a permis, dans le respect de la législation, de réduire le nombre total de sièges prévu dans le droit commun (de 73 à 67). Il est proposé de **reconduire l'accord initial pour qu'il reste en vigueur après les élections municipales de mars 2020,** ce que le conseil adopte à l'unanimité.

Tour de France

Des perrotins nous ont interrogés afin de connaître les raisons du passage du Tour de France au Perray. Est-ce une demande de la Municipalité ? La réponse est négative. Le passage du Tour de France nous a été imposé. Jamais une quelconque démarche de notre part n'a été effectuée.

L'organisation totale dépend uniquement des dirigeants de cette manifestation. Dans le même

temps, nos obligations sont de mettre à disposition des bénévoles, du personnel des services techniques et, enfin, du matériel comme par exemple des barrières, dont le nombre est tel qu'il a fallu solliciter des communes (aller les chercher puis les rendre).

Cependant, nous devons préciser que la très grande majorité des Perrotins était très heureuse d'accueillir cet événement national.

Ouverture du nouveau gymnase, Grande rue Verte

Après environ vingt mois de travaux, le nouveau gymnase a été officiellement inauguré le 22 juin dernier, en présence de M. le Sous-Préfet Michel Heuze et de Mme Clarisse Demont Conseillère Départementale des Yvelines.

La construction de ce nouvel équipement sportif, d'une superficie totale de 2300 m² dont près de 1200 m² d'espace sportif, était devenue nécessaire dans notre commune de près de 7000 habitants.

Ce nouveau bâtiment, **labellisé BEPOS ou « bâtiment à énergie positive »**, pourra dès la rentrée être ouvert aux associations sportives, permettant ainsi de désengorger celui du centre-ville (rue de Chartres). La conception d'un tel bâtiment capable de produire **plus d'énergie (électricité/ chauffage) qu'il n'en consomme**, reprend les grands principes de la maison écologique, en y ajoutant des éléments importants de production d'énergie :

- 2 chaudières à bois (bois déchiqueté) d'une puissance de 60kw chacune, associées à une isolation thermique renforcée
- plus de 200 panneaux photovoltaïques en toiture, pour une captation optimale de l'énergie solaire
- un système de ventilation double flux avec échangeur thermique et garantissant une faible consommation énergétique.

La réalisation de ce bâtiment s'inscrit dans la continuité de celles déjà menées par la ville qui visent notamment **une maîtrise des dépenses énergétiques** (logements passifs rue de la Touche, éco-step, abris vélos...).

Bénéficiant d'un tissu associatif fort, tant du point de vue sportif que culturel ou de loisirs, notre commune offre un vivier de possibilité avec un large éventail d'activités aux habitants.



Si l'engagement associatif est à lui seul vecteur de citoyenneté, l'adhésion, la pratique d'une activité participent quant à elles au bien-être et à la bonne santé de tous, tout en favorisant le lien social.

La très grande majorité des associations Perrotines sera présente lors du **forum des Associations, le dimanche 8 juin prochain, à la salle des fêtes de la Mare au Loup**. N'hésitez pas à aller à leur rencontre.

VIE MUNICIPALE



« Je compose le 17 »

POLICE SECOURS peut être appelé pour signaler une infraction, un évènement qui semble suspect et nécessitant l'intervention immédiate de la police nationale.



Votre appel sera traité par le Centre d'Information et de Commandement 24h/24. Le central Police Secours enverra immédiatement sur place l'équipe de policiers la plus proche et la mieux adaptée à la situation. Exprimez-vous clairement auprès de votre interlocuteur, le temps que vous passez au téléphone n'est jamais inutile.

Notez les numéros de plaques d'immatriculation. Pensez à bien décrire le signalement des individus et indiquez les directions de fuite... le maximum de renseignements recueillis sera utile aux enquêteurs. Si vous êtes victime d'un vol par effraction, gardez les lieux en l'état (ne touchez à rien) en attendant l'arrivée des policiers.

Dans tous les cas pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel pensez à préciser ces 3 points :

- Qui suis-je? Vous êtes victime, témoin..., donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable (La plus grande discrétion sera assurée, en aucun cas vos coordonnées ne seront données

à qui que ce soit. Elles restent internes à la police).

- Où suis-je? Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services de police doivent intervenir (code de porte, étage etc.).
- Pourquoi j'appelle? Indiquez le motif précis de votre appel même s'il s'agit de présence anormale ou suspecte dans votre quartier. Toutes les informations peuvent être utiles à la mise en place d'une intervention.

Les vols à la fausse qualité

Depuis quelques années ce type de vols s'est développé. Une personne se présente au domicile, prétendant être employée d'EDF, ou de la mairie, policiers etc.

Le scénario est souvent bien élaboré, la victime est mise en confiance. Le but étant soit de l'isoler dans une partie du logement pendant qu'un complice dérobe les objets de valeurs soit de lui faire dire où elle cache ses objets avant de les lui dérober.

À retenir : aucun policier ne vous demandera où vous cachez vos objets de valeur

et par téléphone personne pas même votre banque ne demandera le code secret de votre carte bancaire.

Ne laissez jamais une personne inconnue sans surveillance dans votre logement.

Les vols par effraction

La lutte contre ces vols est l'affaire de tous. Si vous constatez quoi que ce soit composez immédiatement le 17. Il vaut mieux que la police se déplace et ne constate rien, plutôt que de ne pas appeler et découvrir par la suite que plusieurs voisins ont été cambriolés. Vous ne dérangez pas en appelant, c'est le rôle de Police Secours de vérifier ce qui se passe.

Pour la protection de vos biens: investissez dans un système d'alarme, tout ce qui peut signaler une présence ou demande du temps dissuade les cambrioleurs.

Pensez à informer la police de vos absences via l'opération tranquillité absence. Ainsi des passages de la police nationale ou municipale seront organisés à votre adresse lors de vos absences de longue durée (plus qu'un simple week-end).

Paiement en ligne des avis de sommes à payer

Le paiement par Internet dans les collectivités locales est à la fois un enjeu de modernisation et une ouverture vers la dématérialisation.

Après la mise en place du paiement en ligne des factures du périscolaire, la gamme des moyens de paiement proposée par votre collectivité évolue. Depuis début juillet, le paiement des titres (avis de sommes à payer) émis par la commune peut également s'effectuer sur internet. Cela concerne par exemple l'achat de concessions aux cimetières, les impayés du service logement ou du service scolaire.

Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide pour régler vos avis de sommes à payer, disponible 24h/24 et 7j/7.

Comment procéder ?

- Munissez-vous de votre avis de sommes à payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr.
- Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (leperray.fr ou tipi.budget.gouv.fr) et laissez-vous guider.
- Vous serez automatiquement orienté vers le serveur de paiement sécurisé **PayFiP** de la direction générale des Finances publiques.
- Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction.
- Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement.

Attention, ce service ne concerne que les avis de sommes à payer (ou titres) émis par le service comptabilité de la commune. Les factures périscolaires (hormis les impayés) restent à régler via le Portail Famille.



Forum des associations

**Dimanche 8 septembre, 9h30-17h30,
salle des fêtes de la Mare au Loup**

Le Forum des associations accueille à chaque rentrée plus de 50 stands regroupant ainsi la majorité des associations sportives, culturelles, de bien-être, de loisirs mais aussi de prévention et de solidarité. L'occasion pour toutes et tous de s'inscrire aux activités qui vous intéressent.



service.culture@leperray.fr • 01 30 46 31 15

Don du sang

La prochaine collecte de sang sur la commune aura lieu le **mardi 3 septembre de 15h à 20h** dans les Granges du Parc.

Informations sur les dates de collecte :
dondesang.efs.sante.fr



PARTICIPATION CITOYENNE

33 rue de chartres Vers l'ouverture du site au public...

Contractualisation du projet

Les propositions formulées pour l'occupation du site dans l'ensemble des candidatures à l'appel à projets incluent de nombreuses actions et activités qui **nécessiteront la définition d'un plan d'aménagement et d'occupation de l'espace ainsi que de nombreux travaux**. En parallèle, la ville souhaite mener une réflexion collégiale visant l'articulation et l'agencement des différentes propositions.

Dans cette optique, **la contractualisation sur le projet global ne pourra se faire avant 2020**. En effet, au vu de son importance, des ambitions portées sur ce site, et du nombre d'associations partenaires, il est nécessaire **de prendre le temps de rédiger les contrats ou conventions qui lieront les occupants (permanents et ponctuels) à la ville - et entre eux -** dans le cadre du projet du 33 rue de Chartres. La commune, chef de file de ce projet fixera les termes des contrats ou conventions qui seront établis; ceux-ci comporteront des engagements de la part de toutes les parties, sur la base de la validation des projets proposés dans le cadre de l'appel à projets.

Événementiel éphémère sur site (septembre/octobre 2019)

Plusieurs associations lauréates de l'appel à projets ont fait part de leur volonté de proposer des activités sur le site avant même la contractualisation. Allant dans ce sens également et afin de **faire vivre l'espace et l'ouvrir à la population** (dans le respect des contraintes d'accessibilité du site), il a été proposé à chacune des associations ayant été retenue dans le cadre de l'appel à projets de proposer sur le site un événement dans le cadre d'une **programmation éphémère** (voir *programme Maison des Projets*, page 9). À ces propositions, pourront s'ajouter d'autres événements portés par la ville (Journées du patrimoine, ateliers de concertation). Au vu de l'état du site (diagnostics à réa-

Dans le courant de l'été quelques rendez-vous ont été proposés permettant déjà à la population de découvrir le site (zone de sécurité délimitée).



L'association Cycles et Recycle a organisé sur plusieurs weekends des ateliers Répar'Vélo en extérieur.



Le centre de loisirs (ALSH) a quant à lui profité d'un après-midi pour aller à la cueillette des mirabelles sur le site avec l'association l'EpiPlette.

liser, plans d'aménagement et d'implantation à définir), il a été convenu que les propositions attendues ne pourraient être que **ponctuelles** (durée déterminée dans le temps) et ne se dérouleraient **qu'à l'extérieur**.

Projets temporaires conventionnés (septembre 2019 - 2020)

Si le comité de suivi du 33 rue de Chartres le valide (réunion prévue fin août), des conventions **d'occupation extérieure temporaire (activités/actions pérennes)**

pourront éventuellement être mises en place **pour la période allant de septembre jusqu'à la date de contractualisation finale**. Les projets présentés devront bien entendu répondre aux critères et conditions fixés par la commune. Ces conventions provisoires pourront éventuellement être reconduites et intégrées dans le conventionnement définitif.

Plus d'infos: Service Communication
service.communication@leperray.fr
01 30 46 31 15

Maison des Projets



la Maison
des Projets

Septembre

Samedi 7 septembre – 9h

Répar'Vélo

Échanges de compétences autour de la réparation de vélos

En collaboration avec Cycles et Recycle

**Programmation éphémère
33 rue de Chartres**

Mercredi 11 septembre – 14h

Atelier manuel (Sous réserve)

L'animation aura lieu au 33 rue de Chartres
Confection manuelle, atelier DIY
intergénérationnels (RPA, ALSH)

En collaboration avec Présence

Samedi 14 septembre – 14h30

Café philo

Échange libre et sans professeur visant
l'enrichissement des uns et des autres.
Thème prévisionnel: l'écologie intérieure.

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec l'épicerie participative
Epi'plette*

Dimanche 15 septembre – 12h

La Convergence (arrivée)

L'animation aura lieu dans le Parc municipal
Voir page 20

*En collaboration avec le Parc Naturel Régional
de la Haute Vallée de Chevreuse*

Mercredi 18 septembre – 18h30

Atelier DEMOKRATIE

Qu'est-ce que la démocratie? Sommes-nous
en démocratie? Que veut dire « démocratie »
aujourd'hui? Et avant? Et ailleurs? Échanges
autour des représentations de la Démocratie
en amont du spectacle proposé le 22/09.

Public adulte, sur inscription

*En collaboration avec la Compagnie FairPlay
et Le Lieu*

Jeu 19 septembre – 18h

Conférence/Débat Mobilité

Quelle place pour le vélo sur le grand
territoire de Rambouillet? Intervention de
S. Marrec, Doctorant en aménagement et
urbanisme à l'Agence de la mobilité de la Ville
de Paris & Porteparole du collectif vélo Ile-
de-France et de Clément Dusong Doctorant
Aménagement de l'espace, Urbanisme
Laboratoire des Dynamiques Economiques
et Sociales des Transports, Institut Français
des Sciences et Technologies des Transports,
de l'Aménagement et des Réseaux (Marne-la-
Vallée). Exposition (CR ateliers mobilité 2018/
CR usages & attentes Véli'Park).

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec L'Association Science,
Technologie & Société, dans le cadre du
projet Questions de Sciences, Enjeux Citoyens
(QSEC²)*

**Programmation éphémère
33 rue de Chartres**

Mercredi 25 septembre – 14h30

Ateliers pédagogiques:

L'animation aura lieu au 33 rue de Chartres

• Parcours pédagogique [méthode Evoped]

Exercices reprenant les compétences des
niveaux de développement du cerveau.

• Atelier de lecture

Livres suspendus dans les arbres à
disposition pour conter et raconter...

Proposé par l'épicerie participative Epi'plette

Mercredi 25 septembre – 15h

Ateliers récup' créative pour enfants

Atelier manuel autour de la créativité et la
récup'.

Ouvert à tous, sur inscription

En collaboration avec Ressources&Vous

Vendredi 27 septembre – 18h30

Réunion

Réunion d'échange sur le projet de centrale
photovoltaïque collective & citoyenne.

Ouvert à tous.

Octobre

**Programmation éphémère
33 rue de Chartres**

Samedi 5 octobre – 9h

RéparVélo & Vélo-école

L'animation aura lieu au 33 rue de Chartres

Échanges de compétences autour de la
réparation de vélos. Parcours d'adresse,
apprentissage et respect de la signalisation
routière

En collaboration avec Cycles et Recycle

Samedi 5 octobre - 14h

Atelier produits ménagers naturels

Fabrication de produits ménagers naturels
avec des contenants en récup'. Ouvert à
tous, sur inscription

En collaboration avec Ressources&Vous

**Programmation éphémère
33 rue de Chartres**

Dimanche 6 octobre - 10h45

Rencontrez le Lieu

L'animation aura lieu au 33 rue de Chartres

10h45 - 12h30: Spectacle "Vivants"

Théâtre de rue en déambulation

12h30 - 13h30: Repas auberge espagnole /
Apportez de quoi grignoter, à partager!

13h30 - 15h30: Surprises artistiques...

*En collaboration avec le Lieu et Compagnies
Les Fugaces*

**Programmation éphémère
33 rue de Chartres**

Mercredi 9 octobre - 9h

à la découverte de l'espace boisé du Parc

Brousseau

Promenade intergénérationnelle, à la
découverte d'un nouveau cheminement, du
33 rue de Chartres jusqu'au bois de la RPA.
Jeux sur la reconnaissance des arbres.

*En collaboration avec HMPY et Agir Pour Notre
Environnement*

Vendredi 11 octobre – 8h/13h

Feel Good

L'animation aura lieu sur la Place de la
Mairie (marché)

Dans le cadre de la Semaine du Goût,
venez rencontrer un chef cuisinier qui
confectionnera devant vous une recette
avec des produits locaux de saison et sans
cuisson, dégustation en fin d'atelier.

En collaboration avec le service scolaire

Samedi 12 octobre - 13h

T'es cap de réparer

Aide au diagnostic et à la réparation de
tous objets utilisés au quotidien, affûtage,
soudure.

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec LabTransition et
Ressources&Vous*

Mercredi 16 octobre – 14h

Fabrication de nichoirs pour mésanges

Aide à la confection de nichoirs (en bois)
afin de favoriser le maintien de la mésange,
qui participe à la lutte contre les chenilles et
le frelon asiatique.

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec Agir Pour Notre
Environnement*

Samedi 19 octobre - 14h30

Atelier Furoshiki

Atelier de création manuelle et écologique.
Le furoshiki est une technique japonaise
traditionnelle de pliage et de nouage de
tissu utilisé pour emballer et transporter
divers objets du quotidien.

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec l'épicerie participative
l'Epi'plette*

Samedi 26 octobre – 13h

T'es cap de réparer

Aide au diagnostic et à la réparation de
tous objets utilisés au quotidien, affûtage,
soudure.

Ouvert à tous, sur inscription

En collaboration avec LabTransition

La Maison des Projets est un espace d'information, de communication mis à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter
ou à venir nous rencontrer lors des prochaines ouvertures.

Maison des Projets 5, rue de l'Église • service.communication@leperray.fr • 01 30 46 31 15 • www.leperray.fr

SMART CITY

Les démarches Smart Village sont réalisées dans le cadre du programme "Village+" soutenu par la région Île-de-France.



STEP phase 2, du photovoltaïque au sol



Suite à une l'installation de 60 panneaux photovoltaïques sur les toits de la Station d'Épuration en 2018 (voir *Perray Infos Juillet/Août 2018 p.14-15*), la Municipalité a souhaité renforcer la **capacité de production du site** qui autoconsomme la totalité de la production. Ne disposant plus de toit propice à l'installation de nouveaux panneaux photovoltaïques (les bâtiments restant étant mal orientés et/ou ne bénéficiant pas d'une inclinaison optimale), il a été décidé de réaliser une centrale au sol, sur bacs lestés.

Cette solution simple offre de multiples avantages: le sol est conservé en l'état (pas de préparation, ni de dalle béton nécessaire), **la pose est simple et rapide** (montage type « mécano »), sécurisée (travail à même le sol) alors que les interventions sur toits nécessitent de nombreuses précautions et engendrent des coûts (lignes de vie, échafaudages, équipements de levage, assurances, certifications). Sur le site de la STEP, la structure de 16 panneaux a été montée par 3 personnes en une journée, il s'agissait pourtant d'une première réalisation de ce type.

Un autre intérêt de cet équipement réside dans sa visibilité. En effet, les panneaux peuvent servir de « vitrine solaire » lors de visites pédagogiques par exemple et illustrer ainsi les objectifs de l'énergie solaire autoconsommée, sa réalité et l'enjeu qu'elle représente pour Le Perray.



Caractéristiques techniques

16 panneaux de 300Wc répartis en 2 lignes de 2,4 KWc dont la production atteint environ 4,800 kWh d'électricité/an en complément des 60 déjà installés qui permettent une production totale de 18,000 kWh. Le courant continu produit alimente un onduleur ligne de marque Power Vault, qui dispose de 8 kWh de batteries de seconde vie Renault, installé sur site.

Stockage de l'énergie via une batterie seconde vie

L'optimisation de l'autoconsommation de sa propre production solaire passe par **un stockage de l'énergie produite** lorsqu'il y a du soleil, puis une restitution aux moments nécessaires. L'un des problèmes majeurs du stockage sur batterie est l'utilisation de matériaux tels que le

Power Vault Éco : Quand une ancienne batterie de véhicule électrique alimente un bâtiment

Le constructeur Renault a signé un accord avec la société anglaise Power Vault visant la transformation des batteries de ses véhicules (Zoé, Kangoo) en batteries stationnaires pour un usage lié à la production photovoltaïque. Un ensemble vertueux: une production solaire renouvelable et un dispositif de stockage recyclé, duo gagnant pour l'autoconsommation. Le Power Vault Éco est un ensemble intégré qui transforme le courant provenant de panneaux solaires et stocke cette énergie produite localement dans des batteries de seconde vie Renault.

L'installation de cet équipement au Perray sur le site de notre station d'épuration est **une première en France** (avec déjà plus de 300 réalisations en Angleterre) et offre la possibilité de servir de vitrine et de faire avancer ce qui semble être un courant d'avenir prometteur.



Le Perray Smart Village



lithium qui pose de nombreuses questions sur les modes de son extraction, la suffisance des ressources et dans cette idée, son recyclage.

Aujourd'hui, les véhicules électriques, dont les batteries doivent être de plus en plus performantes, sont de gros consommateurs de ces ressources. Si on y ajoute l'intérêt grandissant de l'autoconsommation solaire (stockage de l'énergie) dans les habitations, nous pourrions rapidement nous retrouver dans un contexte de manque, dans lequel la demande serait supérieure à l'offre.

Les batteries utilisées dans les véhicules doivent être légères (poids/puissance) et de qualité optimale dans leur capacité de charge/décharge. Les constructeurs automobiles utilisent donc les batteries qui assurent une puissance maximum. Dans ces conditions, quelques années suffisent pour que la batterie soit considérée comme obsolète. Les batteries initiales, impropres à une utilisation dans un véhicule sont pourtant encore viables. Le démantèlement pour récupérer les matériaux est possible mais il s'agit d'une opération coûteuse et avec peu de valeur ajoutée.

L'autre solution, plus valorisante, est la réutilisation de cette batterie pour un nouvel usage dans lequel le rapport poids/puissance et les exigences de disponibilité de charges sont moins importants. Les bâtiments peuvent bénéficier de cette utilisation stationnaire des batteries qui trouvent ainsi une seconde vie. Le poids pour un équipement posé au sol n'étant plus un problème, la charge avec un cycle par jour (chargement pendant le jour, restitution le soir) est tout à fait adaptée.

VIE ÉCONOMIQUE

F comme fromage

Un nouveau crémier-fromager au centre commercial de la Forêt Verte

À l'emplacement de l'ancienne boutique vestimentaire « La mode de Léa » située dans la galerie commerciale de la Forêt Verte, Emmanuelle vous accueillera à partir de septembre pour vous régaler avec ses nombreux fromages AOP, fermiers et au lait cru. Grande amatrice de fromages depuis son enfance, Emmanuelle ne s'est pourtant pas orientée vers sa passion. Architecte de formation, elle a œuvré dans la maîtrise d'ouvrage pendant plus de 20 ans et est confrontée à une succession d'événements qu'elle a su prendre avec recul, elle s'est mise en cohérence avec ses aspirations profondes.



Après une formation de 56 heures dispensée par l'IFOPCA, Emmanuelle a effectué un stage en fromagerie pour parfaire ses connaissances et se préparer à son nouveau métier.

C'est donc dans une ambiance à la fois chaleureuse et moderne que vous pourrez bientôt venir vous régaler d'un assortiment de plus de 80 fromages régionaux mais aussi de produits locaux comme le persillé de chèvre de la Ferme de la Tremblay ou les délicieux yaourts de la Ferme de St Corentin.

Emmanuelle vous conseillera et vous proposera également en accompagnement de ses fromages un peu d'épicerie fine (gressins, confitures, miels...) et de la charcuterie pour vos soirées raclettes ou vos buffets. Vous pourrez aussi lui commander vos raclettes et fondues (avec prêt d'appareil si vous n'en possédez pas), ainsi que vos plateaux de fromages préparés en fonction de vos goûts, vos envies et dans le respect de la saisonnalité des fromages.

Pour les plus pressés, grâce au click&collect du site internet www.f-comme-fromage.fr, il sera possible d'acheter en ligne et de récupérer vos achats en boutique dans les deux heures qui suivent.

Cabinet infirmier

Votre cabinet infirmier ouvrira ses portes courant septembre au 51 bis rue de Paris. Vos infirmières, Isabelle Chemouni et Julia Roux vous accueilleront tous les matins pour les prises de sang mais aussi pour tous les autres soins infirmiers.

Les horaires du cabinet seront les suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 11h30 sans RDV et mercredi et samedi sur RDV. Les soins à domicile restent maintenus.

Nous tenons par ailleurs à remercier l'architecte d'intérieur Mme Paquet qui contribue à faire de ce lieu un endroit unique par sa décoration soignée et ses idées remarquables.

Isabelle Chemouni : 06 10 68 80 22

Julia Roux : 06 77 52 37 11

ENVIRONNEMENT

Espaces verts de la commune



La commune du Perray n'a pas attendu la loi du 1^{er} janvier 2017 pour supprimer les produits phytosanitaires lors de l'entretien de ses espaces verts et de ses voiries (mis en place depuis 2011). En effet à présent plus personne ne peut ignorer qu'herbicides, fongicides et pesticides dégradent les nappes phréatiques, polluent l'air que nous respirons, tuent les insectes utiles à la survie de tout être vivant.

Pour notre santé, pour les générations futures, pour les agents qui peuvent travailler tranquillement sans masque et équipement de protection et pour préserver la biodiversité d'autres moyens ont été adoptés.

L'achat d'une désherbeuse thermique à eau chaude: l'eau montée à haute température (120°) provoque l'arrêt de l'activité biologique de la plante qui finit par noircir

et mourir. Il s'agit de matériel français fabriqué en Ille et Vilaine.

Commencée il y a une dizaine d'années, **la plantation de plantes vivaces**, se poursuit dans les massifs, associée aux plantes dites « annuelles » pour une floraison du printemps aux premières gelées.

Le désherbage de ces massifs se fait dorénavant manuellement.

Un paillage permet de limiter les arrosages et la pousse des herbes indésirables.

Des fleurs sauvages seront petit à petit semées pour favoriser la biodiversité.

Des produits « biodégradables » conformes à la législation sont utilisés pour le nettoyage de la voirie, produits de la marque ECHOVERT.

Plusieurs d'entre vous ont aperçu aux Platanes, aux Séquoias et sur le parking du Planit des agents municipaux recouverts

des pieds à la tête d'une combinaison blanche ou jaune en train de charger des branches mortes dans un camion. Mais que faisaient-ils donc ?





Comme nous vous l'avions indiqué lors d'un précédent Perray Info des arbres de la commune ont subi une invasion de chenilles processionnaires.

Une entreprise spécialisée s'est déplacée pour enlever les nids et les chenilles et par la même occasion il leur avait été demandé de couper les branches mortes des arbres infectés.

Il faut savoir que, même s'il n'y a plus de chenilles, leurs poils, très urticants, sont restés sur les branches et les feuilles. Ces poils se terminent par de petits crochets qui s'accrochent aux tissus, à la peau et aux muqueuses.

Afin d'enlever les branches coupées, les agents ont dû revêtir des combinaisons, couvrir leur tête, leur visage et leurs mains pour ne pas être exposés.

Les services techniques ont également construit et installé près d'une trentaine de **nichoires à mésanges** sur la commune. La mésange est le plus grand prédateur naturel de la chenille processionnaire.

Sa présence sur des zones infectées est un atout primordial dans la lutte alternative contre la processionnaire.



Le mur en pierres qui séparait le verger du parc a été démoli.

Ce mur était en mauvais état, des pierres se détachaient et l'endroit, très fréquenté par les familles, devenait dangereux. La mairie a pris la décision de démolir le mur et d'agrandir le parc permettant ainsi l'accès au verger jusqu'ici fermé.

Depuis des décennies des passionnés ont travaillé à la sauvegarde des fruitiers anciens qui le composent. Nous espérons que ce lieu préservé ne sera pas dégradé.

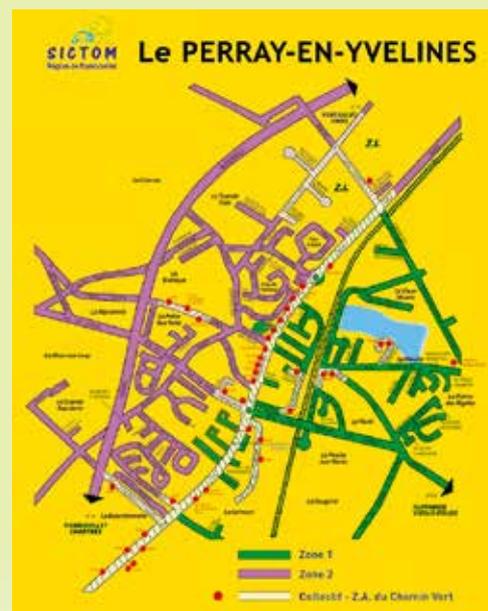
Ne cassez pas les branches; attendez que les fruits arrivent à maturité avant de les cueillir et ce verger pourra continuer à enchanter pendant de longues années vos enfants et petits-enfants.

Rappel : dates de collecte des déchets

DÉCHETS MÉNAGERS

Prochains ramassages:

- **Ordures ménagères:**
tous les vendredis matin
- **Emballages:**
un lundi sur deux l'après-midi:
lundi 2, 16 et 30 septembre
et lundi 14 et 28 octobre
- **Verre:**
Zone 1 (verte):
lundi 23 septembre
Zone 2 (violette):
mardi 24 septembre



DÉCHETS VERTS

Prochains ramassages :

- **Le Perray 1 :**
mercredi 4, 11, 18 et 25 septembre
mercredi 2, 9, 17, 23 et 30 octobre
- **Le Perray 2 :**
jeudi 5, 12, 19 et 26 septembre
jeudi 3, 10, 17, 24 et 31 octobre

Retrouvez toutes les dates de collecte sur le site de la ville www.leperray.fr et sur le site du Sictom www.sictomregionrambouillet.com

CADRE DE VIE/SOCIAL

Enquête à destination des aidants de personnes âgées



Prévenir l'épuisement d'un aidant familial est un enjeu essentiel du maintien à domicile. Votre collaboration est donc dans cette démarche essentielle.

Les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus se mobilisent afin d'évaluer les besoins des aidants sur le territoire permettant ainsi de pouvoir adapter demain les outils et ressources mobilisables.

« Est considéré comme proche aidant d'une personne âgée [...] une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables, qui lui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne. » (Article L. 113-1-3. du Code de l'Action Sociale et des Familles) Depuis fin 2018, les professionnels du territoire MAIA Yvelines Grand Sud se sont inscrits dans **une démarche d'observa-**

tion et d'analyse concernant la thématique des aidants (outils existants, lieux d'information, problématiques de santé de l'aidant, etc.) L'enjeu est de pouvoir identifier précisément les besoins, attentes et difficultés rencontrées par les aidants du Sud Yvelines.

Pour cela, les personnes concernées sont invitées à répondre à un questionnaire disponible en Mairie et sur le site de la commune www.leperray.fr > **VIE LOCALE** > **Social** > **CCAS. L'enquête se tient jusqu'au 31 décembre 2019.** Les résultats permettront de travailler des préconisations, évolutions d'organisation, outils etc... et d'interpeller les décideurs et financeurs sur cette thématique.

Allocations chauffage et téléphone



Peuvent prétendre à **l'allocation consommation d'énergie (chauffage)** :

- **Les personnes âgées de 65 ans et plus**, non imposables, dont le montant de l'impôt sur les revenus est égal à 0€*.
- **Les grands handicapés titulaires de la carte d'invalidité** (80 % et plus), non imposables, dont le montant de l'impôt sur les revenus net avant correction est égal à 0€*.

Documents à fournir :

- Avis de non-imposition de l'année 2018 sur les revenus de 2017,
- Dernière facture de l'année en cours, (EDF, fuel, gaz),
- Carte d'invalidité à jour, le cas échéant,
- Pièce d'identité,
- RIB.

Peuvent prétendre à **l'allocation abonnement téléphonique** sur la base d'un abonnement ligne fixe « France Télécom » :

- **Les personnes âgées de 65 ans et plus**, non imposables, dont le montant de l'impôt sur les revenus est égal à 0€ (ligne : impôt sur le revenu net avant correction de l'avis d'imposition N-1 sur les revenus de l'année N-2).

Documents à fournir :

- Avis de non-imposition de l'année 2018 sur les revenus de 2017,
- Intégralité des factures France télécom de l'année 2018,
- Pièce d'identité,
- RIB.

Pour profiter de ces allocations, merci de bien vouloir déposer votre demande à la Mairie (CCAS : 01 30 46 31 24) entre le 2 septembre et le 31 octobre 2019. Imprimé à retirer en Mairie. Tout dossier avéré incomplet après le 31 octobre 2019 sera automatiquement rejeté.

* Pour l'hiver N-1/N ligne : impôt sur le revenu net avant correction de l'avis d'imposition N-1 sur les revenus de l'année N-2.

Ateliers du PRIF



Après les ateliers Bien Vieillir, Équilibre en mouvement et Bien chez soi, proposés en partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France), le CCAS organise les ateliers **Bien dans son assiette**. Ce nouveau cycle d'ateliers se déroulera à la résidence Saint Jacques (37, rue de Chartres) une fois par semaine du 2/10 au 20/11 (hors vacances scolaires). **Une réunion d'information et d'inscription sera organisée le jeudi 12 septembre à 15h, aux Granges du Parc**. Gratuit, dans la limite des places disponibles.

Informations : CCAS - 01 30 46 31 19 / as-ccas@leperray.fr

Ateliers numériques



Avec le soutien du Conseil Départemental, d'ActivitY et de l'Usine à Chapeau, le CCAS organise des ateliers numériques gratuits, pour les publics suivants :

- Jeune âgé(e) de 16 à 25 ans, sans emploi et non scolarisé(e)
- Demandeur(se) d'emploi
- Bénéficiaire du RSA
- Retraité(e)

Mardis et vendredis de 15h à 17h30 du 23/09 au 15/10 à la Maison des Projets, 5 rue de l'Église.

Gratuit, dans la limite des places disponibles.

Informations et inscription :

CCAS - 01 30 46 31 19 / as-ccas@leperray.fr



Semaine Bleue

Suite au succès de l'évènement organisé sur notre commune en 2018, de nouvelles animations seront proposées pour la Semaine Bleue 2019, qui aura lieu **du 7 au 13 octobre prochain**.

Portée au Perray-en-Yvelines par le Centre Communal d'Action Sociale, cette semaine d'activités sera l'occasion de proposer divers temps forts et activités à destination de tous les publics favorisant le lien de proximité, l'échange intergénérationnel et la valorisation des seniors.

Au programme :

Lundi ou mardi : sortie culturelle & découverte.

Mercredi : ateliers intergénérationnels et de loisirs (cuisine médiévale, sortie au marché, promenade découverte).

Vendredi : atelier Répar'tout & Cie, sortie au marché, spectacle Gâchis-Bouzouk.

Samedi : concerts : « Conte musical » et « Musique classique ».

Dimanche : clôture de la Semaine Bleue, goûter des aînés.

En complément de ce programme municipal, nous invitons les associations qui le souhaitent à se mobiliser pour cet évènement. N'hésitez pas à contacter le CCAS pour toute question relative à cette manifestation (as-ccas@leperray.fr - 0130 46 3119). Programme complet disponible à partir du 23 septembre.

Plus d'informations : CCAS

0130 46 3119 / as-ccas@leperray.fr

Ateliers Répar'tout



Vendredi 13 septembre et vendredi 11 octobre, de 14h30 à 17h30 à la résidence Saint-Jacques (37 rue de Chartres). Gratuit, dans la limite des places disponibles.

Inscription recommandée :

CCAS - 01 30 46 31 19 / as-ccas@leperray.fr

Le CCAS fait son cinéma

Lundi 23 septembre (inscriptions à partir du 9 septembre) & **lundi 14 octobre** (inscriptions à partir du 30 septembre). Inscriptions obligatoires, dans la limite des places disponibles.

CCAS - 01 30 46 31 19 / as-ccas@leperray.fr

Mijotons le lien social

Jeudi 19 septembre - au restaurant Numéro 28 (inscriptions du 2 au 13 septembre) & **Jeudi 10/10** - Repas « Semaine Bleue » à la résidence Saint-Jacques - (Inscriptions à partir du 30 septembre). Inscriptions auprès du CCAS dans la limite des places disponibles.

CCAS - 01 30 46 31 19 / as-ccas@leperray.fr

Loto

Mercredi 18 septembre à 14h30 (12 personnes max.), au centre de loisirs « Les P'tits Loups ». Inscriptions recommandées.

CCAS - 01 30 46 31 19 / as-ccas@leperray.fr



ENFANCE/SCOLAIRE

Spectacles de qualité pour les deux écoles élémentaires

Tout au long de l'année, l'école des Platanes et l'école de la Barantonnerie ont travaillé sur des thématiques différentes pour amener les enfants à construire des spectacles très aboutis que les parents ont pu voir à la fin du printemps.

Une ouverture sur le monde à travers la danse pour l'école des Platanes

Le thème des « danses du monde » avait été proposé par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Cette activité a fait l'objet de rencontres interclasses avec les écoles qui avaient décidé de participer à ce projet. Chaque danse a été décidée à l'initiative de l'enseignante (sans aide extérieure), préparée en secret avec ses élèves. Les élèves se sont tout d'abord imprégnés de la musique ensuite ils ont proposé des chorégraphies. Au final un spectacle a eu lieu en présence de toutes les familles dans le gymnase. L'enchantement a été total pour les parents qui ont découvert les musiques, les costumes, les prestations de leurs enfants et ont applaudi l'implication des enseignantes.



Thème du théâtre et du chant pour l'école de La Barantonnerie

Avec des intervenants les enfants et leurs enseignants ont créé un spectacle complet plein de poésie et d'humour avec des chants, du théâtre et un univers sonore à partir de l'œuvre de Sempé-Goscinny : *Le Petit Nicolas*.

Avec Simon Bolzinger (du Conservatoire de Rambouillet) les classes de CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 ont créé des chants, participé à la mise en scène et travaillé leur voix au cours de 11 séances chorale tout au long de l'année.

Emmanuelle Goupi, comédienne et professeure de théâtre, a adapté les textes du Petit Nicolas et a initié chaque classe aux jeux théâtraux, à la mise en scène, la coordination technique avec la salle et les régisseurs (10 séances par classe).

Les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 ont, quant à elles, travaillé avec Simon



Bolzinger sur le thème de « l'école et la vie de l'écolier » pour garder un fil rouge avec le thème du Petit Nicolas présenté par les classes de grands.

Les enfants ont eux-mêmes écrit les textes des chansons et les ont mis en musique avec l'aide de M. Bolzinger.

Bien entendu entre les séances d'apprentissage les enseignants ont assuré la coordination, l'encadrement, les répétitions

avec des chants et des textes et la collecte des accessoires.

Les 186 élèves de l'école ont participé à ce projet avec un grand enthousiasme et les parents ont pu découvrir un spectacle drôle, plein d'imagination lors d'une représentation à la salle des fêtes de la Mare au Loup.

Un grand bravo à ces deux écoles et à leurs enseignants.

Retour sur les activités de l'été à l'ALSH



Jeux d'eau au centre / Sortie au Musée du Quai Branly / Sorties vélos.



Installation d'un nouveau TNI

À la rentrée, une nouvelle classe pourra bénéficier d'un TNI (tableau numérique interactif), installé pendant les vacances d'été par les services techniques de la commune.



Marquage de la cour de l'école du pont marquant

Les services techniques de la mairie ont réalisé des marquages au sol dans la cour de l'école maternelle du Pont Marquant pour faciliter la reconnaissance de leur classe pour les petits. Chaque classe aura une couleur et les enfants se mettront en rang dans le bon crayon.

Rentrée scolaire 2019

La rentrée des classes est prévue le **lundi 2 septembre** pour les 3 écoles. Les études surveillées commenceront quant à elles le **jeudi 5**.

Vacances scolaires 2019-2020 et dates d'inscription à l'ALSH

	Dates des vacances	Dates impératives d'inscription
Toussaint	Du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2019	Du lundi 16 septembre au samedi 30 septembre 2019
Noël	Du samedi 21 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020	Du lundi 18 novembre au samedi 30 novembre 2019
L'ALSH sera fermé du 23 au 27 décembre 2019		
Hiver	Du samedi 8 février au dimanche 23 février 2020	Du lundi 6 janvier au samedi 18 janvier 2020
Printemps	Du samedi 4 avril au dimanche 19 avril 2020	Du lundi 2 mars au samedi 14 mars 2020
Été : juillet	Du samedi 4 juillet au vendredi 31 juillet 2020	Du mercredi 15 avril au mercredi 13 mai 2020
Été : août	Du lundi 3 août au lundi 31 août 2020	Du mercredi 15 avril au mercredi 13 mai 2020

JEUNESSE

L'été à l'AJP

Voici une sélection des activités proposées par l'Espace Jeunes cet été.



Sortie à l'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines.



Mini séjour à l'Île de loisirs de Val de Seine.



Tournoi de pétanque à la résidence pour personnes âgées Saint-Jacques.

Reprise des activités habituelles

→ « Viens te détendre »

Tous les jours du lundi au vendredi de 16h à 19h et le mercredi de 13h30 à 18h.

→ Hip-Hop

Tous les mercredis de 18h30 à 19h30 pour les débutants et de 19h30 à 20h30 pour les confirmés.

Rendez-vous au nouveau gymnase.

→ Aide aux devoirs

Tous les lundis, de 17h30 à 18h30

Tous les jeudis, de 17h30 à 18h30

Rendez-vous à l'AJP.

→ Chant

Tous les lundis et vendredis de 16h à 19h

Rendez-vous à l'AJP.

→ Atelier CréTaCollection

Tous les jeudis de 18h à 19h

Rendez-vous à l'AJP.

→ Atelier CréaArt : Graff

Tous les mardis de 17h30 à 18h45

Rendez-vous à l'AJP.

→ City Sport

Tous les vendredis (sauf en cas de pluie), de 17h30 à 19h.

City Stade (zone industrielle).

Vacances de la Toussaint

Rappel des dates : **du 19 octobre au 4 novembre 2019**. Le programme des vacances sera disponible à partir du 7 octobre, inscriptions à partir du 14 octobre à 19h15 à l'AJP.



Espace Jeunes/AJP

Salle des Génévriers, Espace de la Mare au Loup
14, rue de Houdan

01 34 84 66 38 - 06 69 09 55 59

Espace.jeunes0686@orange.fr

f AJP Le Perray

www.leperray.fr

RETOUR SUR...

Fête de la musique

Vendredi 21 juin, fête de la musique sur la place de la Mairie.



Passage du Tour de France

Le dimanche 28 juillet, lors de la 21^e et dernière étape du Tour de France qui ralliait Rambouillet aux Champs-Élysées, les Perrotins ont pu profiter du passage de la caravane et des coureurs cyclistes.



Buffet champêtre

Le jeudi 4 juillet, le CCAS organisait son traditionnel buffet champêtre à la résidence Saint-Jacques.



À VENIR

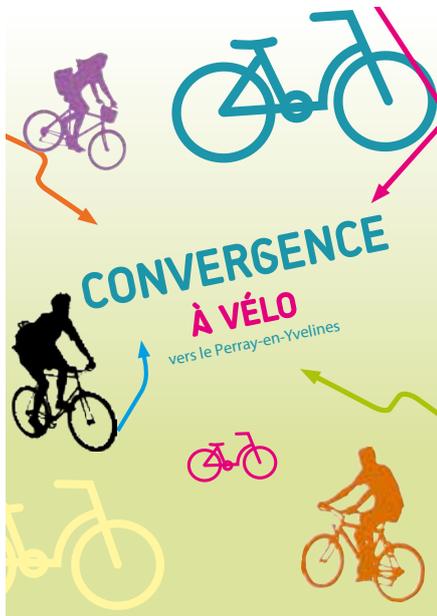
Vide-grenier

**Dimanche 15 septembre, 9h-18h,
Champ de Foire**

Inscriptions ouvertes aux habitants de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires du 2 au 13 septembre auprès du CCAS de la Mairie, aux horaires d'ouverture. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Tarif: 12€ les 3 mètres.

as-ccas@leperray.fr • 01 30 46 31 19



Convergence à vélo...

**Dimanche 15 septembre,
vers le Perray-en-Yvelines**

Pour le lancement de la semaine de la mobilité, les habitants du Parc Naturel Régional sont invités à converger vers le Perray!

Le PNR organise cet événement avec pour point d'arrivée le Perray pour promouvoir les transports alternatifs doux dont le vélo au quotidien. L'objectif de cette grande balade à vélo gratuite et ouverte à tous est de rassembler les habitants du Parc dans une ambiance festive. Avec plusieurs villes départs sur le territoire, la Convergence offre différents itinéraires pour une promenade jusqu'au Perray. Le principe est simple: au départ des différentes villes, les cortèges de cyclistes, portés par des associations locales, grossiront à mesure qu'ils se rapprochent du Perray, pour un rassemblement à 12h dans le Parc Municipal: pique-nique et animations sur place.

Organisé par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

service.culture@leperray.fr • 0130463115

www.parc-naturel-chevreuse.fr

Demokratie

Dimanche 22 septembre, 18h, Granges du Parc

Une création théâtrale interactive sur la démocratie et l'humain, proposée par la Compagnie FairPlay. En partant de leurs histoires, rencontres, expériences démocratiques, Alexia et Yvan nous font voyager avec le héros et en nous-même.

Ils nous font sentir, expérimenter émotionnellement, intellectuellement, physiquement à travers cette quête du personnage, la quête du héros: Qu'est-ce que la(es) Démocratie(s)? Comment faire Démocratie?

Un spectacle populaire, accessible et adaptable qui se veut tout public. Un Sujet de société, une Posture à égalité avec le public: Démocratique. Récit, Mime, Bouffon, Satire, Danse, Expérimentation: Aventure Protéiforme. Un interprète, Une chaise, Un bout de vie à partager avec humanité: Simple et Humain.

En amont du spectacle et dans le cadre de sa résidence, le comédien Yvan Richard proposera 2 ateliers visant à interroger les Perrotins sur leurs représentations de la Démocratie. Ces forums d'échanges auront lieu le mercredi 16 septembre, à l'AJP et à la Maison des Projets, sur inscription.

En partenariat avec le Lieu de Gambais dans le cadre des résidences d'artistes Hors les Murs

service.culture@leperray.fr • 01 30 46 31 15

www.le-lieu.org



Gâchis-Bouzouk

Vendredi 11 octobre, 18h, Granges du Parc

Un spectacle comique, loufoque, décalé et instructif pour éveiller dans un « joyeux délire » les consciences des petits et grands sur le gaspillage alimentaire, le réemploi, la maltraitance animale, la déforestation... Tous les ingrédients sont réunis pour faire de cette appétissante comédie culinaire un savoureux divertissement à voir en famille !

service.scol@leperray.fr • 01 30 46 31 10/20



Semaine d'initiation sportive d'automne

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre, 9h30-11h30 et 14h-16h, structures sportives municipales

Destinée aux jeunes Perrotins (10-14 ans), organisée en partenariat avec les associations sportives. Inscriptions avant le 17 octobre.

service.sport@leperray.fr • 01 30 46 31 23

Le quatuor de clarinettes de Paris

Samedi 12 octobre

à 17h Conte musical Le Vilain petit canard

Hans Christian Andersen décrit les difficultés d'un vilain petit canard différent de ses frères et sœurs de couvée ce qui lui vaut moqueries, rejet et solitude.

Ce conte, qui se révèle être un parcours initiatique de l'enfance à l'âge adulte, sera raconté et mis en musique par les 4 clarinettes du Quatuor de Clarinettes de Paris.

Cette adaptation sous forme de conte musical ravira petits et grands.

Présentation des instruments de musique aux enfants.



À 19h Concert classique

4 clarinettes et 2 guitares

Les 4 clarinettes du Quatuor de Clarinettes de Paris, lauréats de différents Conservatoires Nationaux français, se sont rencontrés au sein de diverses formations.

Ils scinderont leur concert en deux parties avec un vaste répertoire qui vous fera connaître et apprécier la grande famille des clarinettes. De Mozart à Bershwin, de Bach à Piazzolla sans oublier la famille Strauss les musiciens du Quatuor de Paris enchanteront votre soirée.

Autre beau moment de cette soirée l'excellent duo de guitaristes classiques, Nicolas SASSOT, 1er Prix de guitare classique en 1997 et 2^e Prix de musique de chambre en 1999, créateur et directeur artistique du Concours de guitare de Montigny le Bretonneux, et une de ses élèves les plus prometteuses Camille BONNOT qui vous interprétera un superbe concerto de Vivaldi. D'autres surprises vous attendent pour ce concert exceptionnel.



VIE ASSOCIATIVE

Tournoi en triplète

Superbe journée ce **dimanche 2 juin 2019**. Le soleil était au rendez-vous pour le tournoi en triplète organisé, sur le champ de foire de notre commune par les PETANQUEURS DU PERRYAY.

Plus de 80 joueurs, venus de toute l'Île de France, ont répondu présents à cette manifestation.

Il faut noter que, de plus en plus de participants, de haut niveau, sont attirés par l'organisation et la convivialité des tournois organisés par l'équipe des Pétanqueurs du Perray.

Nous sommes très heureux de constater que malgré la qualité des inscrits venus des autres clubs, c'est une équipe composée d'adhérents du Perray-en-Yvelines, qui a remporté ce tournoi.

Les trois vainqueurs, formés en triplète, étaient composée de : Valérie Billi (au centre), Franck Gachet (à droite) et Sébastien Gachet (à gauche).

Un grand bravo à eux pour cette performance.



Association de tir

Le **samedi 15 juin** dernier s'est déroulée une initiation au tir 100 % féminine, au stand de l'Espérance du Perray. Une découverte du pistolet et de la carabine assurée par une équipe également 100 % féminine. Ravies de leur journée, de nombreuses participantes rejoindront les adhérents du club pour la saison prochaine qui débutera le 1^{er} septembre. Distribution de médailles, convivialité et partage ont rythmé le programme. Hommes et femmes curieux de découvrir le tir sont les bienvenus au forum des associations le 8 septembre prochain, pour venir la rencontre des bénévoles du club. Loisir, apprentissage, compétition; il existe de nombreuses façons de pratiquer le tir et d'apprécier la pratique. Rejoignez-nous !

Rentrée de l'Aidema



Inscriptions: Si vous avez raté les inscriptions en juin pas de souci! Nous vous attendons aux dates suivantes:

- Samedi 7 septembre au Forum des associations à Auffargis
 - Dimanche 8 septembre au Forum des Associations au Perray en Yvelines
 - Samedi 14 septembre au Forum des Associations des Essarts le Roi
- Et encore: les mercredis 11 et 18 septembre de 18h à 20h au château de la Romanie 21 rue de Rome 78690 Les Essarts-le-Roi.

Cette année une nouveauté: nous créons une **section marionnettes** dans laquelle nous vous proposons de réaliser un spectacle complet (scénario, marionnettes, décors, mise en scène, et représentation). Venez nous rencontrer à la Fête du sport à Auffargis le **21 septembre de 10h à 17h**; au programme théâtre et musique

Notez aussi dans vos agendas:

Théâtre: « *À quelle heure on ment* » les **8, 9 et 10 novembre**: comédie en 3 actes de Vivien Lheraux: Des comédiens répètent, tant bien que mal, une pièce qu'ils doivent jouer le lendemain soir, pour la première fois. Ils ne sont pas prêts et rien ne se passe comme prévu: Sandra est témoin d'un cambriolage, Arthur est victime d'une arnaque, Jacques déprime et la police débarque.

Commence alors une enquête qui va déclencher une succession de mensonges, quiproquos, délires, rebondissements...

Le Festival Jazz in Auffargis qui se tiendra les 16-17, 29-30 novembre et le 1^{er} décembre:

Informations sur www.jazzinauffargis.fr

Ciné concert le 24 novembre

Bal Folk le 1^{er} février 2020 avec Odela

Et un spectacle de marionnettes autour de Morricone et John Williams le **16 mai**.

Et plein d'autres animations non encore prévues !

Les pages Vie associative sont mises à la disposition des associations qui souhaitent communiquer leurs actualités.

La rentrée L'ELAN

Nous vous attendons nombreux au Forum des Associations **dimanche 8 septembre** pour les inscriptions de la saison 2019-2020 :

- Multi Sports enfants : découvrir pour vos enfants les diverses activités de 3 à 14 ans.
- Danse Classique et Modern'Jazz : à partir de 3 ans.
- Activités adultes : les pratiques gymniques (gymnastique d'entretien, gym cardio, forme et équilibre séniors, pilâtes séniors, step, pilâtes, bien être dos, stretching, Taï-Chi-Chuan, Qi gong, Yoga, Sophrologie ou Relaxation). Les activités plein air (randonnée pédestre et marche nordique le lundi matin et le samedi matin).

Dans le cadre du développement du Sport Santé, un « Diabète Action » sera reconduit la saison prochaine. Ouverture en septembre du « Rose Pilates », Pilates adapté aux femmes après un cancer du sein.

Tous les renseignements, plannings, tarifs sur notre site internet :

<https://elansportpourtous.jimdo.com>

Pour nous contacter : elan.leperray@gmail.com.

Les cours reprendront à partir du **lundi 16 septembre**.

Notre Assemblée Générale aura lieu **vendredi 29 novembre à 20h30 dans la salle des Granges**.

Foire aux vêtements d'automne et hiver



Samedi 21 septembre, 9h30-17h, Salle des Fêtes de la Mare au Loup

Inscriptions exposants (sauf professionnels) du 2 au 19 septembre en Mairie (accueil) aux heures d'ouverture (dans la limite des places disponibles), tables et chaises fournies (1 portant par emplacement est autorisé).

Tarifs : 2m40 à 16€ et 4m40 à 24€.

carroy.danielle@orange.fr • 06 18 45 05 98

Fa Si La Canta

Dimanche 6 octobre, 17h, Granges du Parc

Organisé par l'Association « Fa-Si-La Canta », Sylvie Combalat, soprano, et Bruno Resteghini, ténor, accompagnés au piano par Laura Mondet, vous proposent, au travers de la mélodie, un voyage dans l'univers de l'Amour. Tout public.

Tarif normal : 15€

Tarif réduit (étudiants, chômeurs, prévente) : 12€

Tarif réduit enfants moins de 12 ans : 8€

06 15 90 53 72



L'association L'Épi-plette



L'épicerie participative organise le **jeudi 17 octobre à 20h30 aux Granges du Parc**, une soirée débat sur le thème : « *Agriculteurs et consommateurs: Agissons ensemble pour une agriculture locale vertueuse.* »

Le documentaire « *Demain l'agriculture* » sera suivie d'une table ronde animée par Françoise VERNET, présidente de Terre et Humanisme en présence de :

- Marc Dufumier, professeur à AgroParis Tech, expert international en matière d'agro écologie
- Des acteurs locaux de terrain qui pratiquent ou encadrent une agriculture viable, respectueuse de l'homme et son environnement (La liste des participants sera communiquée ultérieurement).

La table ronde sera suivie d'un débat avec la salle.

Cette soirée est ouverte aux habitants du Perray et des alentours, l'entrée est libre et gratuite.

Fête du cheval

12 et 13 octobre (sous réserve), 10h-17h, Champ de Foire

Samedi: concours (saut d'obstacles) de chevaux.

Dimanche: concours (saut d'obstacles) de poney.

Restauration légère sur place.

contact@ecurie-pommaie.com • 01 78 97 06 06

www.ecurie-pommaie.com

Exposition Lego®

Samedi 19 et dimanche 20 octobre, 9h-19h (samedi) - 9h-17h (dimanche), Salle des Fêtes de la Mare au Loup

Brisy, association locale de fans de Lego®, organise sa 5^e exposition 100 % Lego®.

Programme: animations, jeux de Lego® et diverses présentations de créations uniques venant de collections personnelles / privées, un grand bassin pour les bateaux et un grand tirage au sort pour remporter des boîtes de Lego®. Sur place, petite restauration, vente de boîtes neuves et anciennes, nombreuses animations...

Tarifs: Gratuit: moins de 6 ans • 1€: moins de 16 ans

• 2€: plus de 16 ans.

brisy@free.fr • www.brisy.free.fr

Tournoi de tarot

Dimanche 27 octobre, 14h30, Salle des Fêtes de la Mare au Loup

Comptant pour le challenge du comité Île-de-France. Accueil de 13h à 14h15, début du tournoi à 14h30. Inscription 16€. Redistribution selon le barème établi par le comité IDF.

Buvette et sandwichs sur place.

06 85 05 65 41 • 07 86 46 45 36

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque met à votre disposition sur son blog: mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.fr des liens vers des sites de lecture et de téléchargement en ligne d'ouvrages dont les droits sont tombés dans le domaine public, essentiellement des classiques. Idéal pour vous replonger dans ces textes de référence ou pour préparer des travaux scolaires. Bonne lecture en ligne... et rendez-vous tout de même à la médiathèque!

14, rue de Houdan
leperray.biblio@orange.fr

MARDI 16h-18h

MERCREDI 11h-18h sans interruption

JEUDI 16h-18h

VENDREDI 15h-18h

SAMEDI 10h-16h30 sans interruption

SÉLECTION Adultes

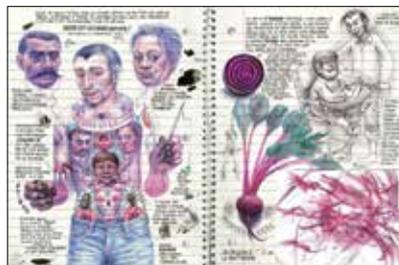


Le dieu vagabond

Fabrizio Dori - BD

Eustis était un satyre, membre de la cour errante de Dionysos du temps de sa splendeur. Hélas, pour avoir poursuivi une nymphe protégée d'Artémis, cette dernière le bannit du royaume antique à tout jamais. Eustis a donc traversé les époques et mène désormais une vie oisive de vagabond dans notre monde moderne. Sa route croise par une nuit celle d'Hécate, déesse de la magie, qui lui indique comment mettre fin à son exil du monde des dieux...

Le dieu vagabond est une BD poétique et onirique, une balade féerique qui multiplie les références à l'art. Plongée dans le mythe du paradis perdu, profusion de couleurs, forte portée symbolique... on se laisse happer avec fascination par cette quête étrange et mystique.



Moi, ce que j'aime, c'est les monstres

De Emil Ferris

Ce roman graphique de 400 pages, qui a remporté le fauve d'or du festival international de la BD d'Angoulême et de nombreux autres prix, a directement consacré son auteure Emil Ferris parmi les grands de la bande dessinée.

La jeune Karen Reyes grandit dans un quartier pauvre de Chicago à la fin des années 1960. Elle se perçoit comme un monstre comme pour mieux se distinguer des gens ordinaires. Pour échapper à la rudesse de son quartier et de la vie, elle préfère s'inventer un monde surnaturel rempli de monstres, loups-garous et vampires. Dans son journal intime, la petite fille raconte tout de son quotidien: sa mère célibataire malade, son frère voyou et amateur d'art... et la mort de sa mystérieuse voisine. C'est un fascinant récit noir dans le Chicago des années 60 au style détonnant: au stylo-bille et tout en traits et hachures, foisonnant de personnages tantôt grotesques ou sublimes. Une œuvre certainement en passe de devenir culte.



Sacs surprise à la médiathèque

Vous avez été nombreux cet été à vous laisser tenter par l'un de nos « sacs surprise ». Le principe est simple: choisir un sac à thème (en plus de votre quota de prêts habituel) sans en connaître le contenu, et se laisser surprendre par notre sélection de romans, BD, documentaires et DVD cachés dedans...

Pour la rentrée, ce sera au tour des enfants de profiter de l'expérience (les sacs seront proposés par tranche d'âge, et toujours par thème)...

HISTOIRE



Histoire et Mémoire du Perray

1914-1918, Albert Alexandre B. mobilisé dans l'Armée Territoriale



En principe, l'armée territoriale ne participait pas aux combats, elle était affectée à la garde des bâtiments militaires et civils, à l'entretien, au matériel ou au ravitaillement, d'où le surnom de « pépères » pour les Territoriaux. Pourtant, dès fin août 1914, les plus jeunes Territoriaux viendront combler les pertes de l'Active et de la Réserve. Ainsi, au moins 60 000 Territoriaux succomberont au combat pendant le conflit. Voici l'histoire d'un Territorial, Perrotin et survivant, telle que la reflète la correspondance du temps de sa mobilisation.

Né le 28 mars 1875 aux Essarts-le-Roi, Albert Alexandre B. déclare la profession de carrier lorsqu'il est incorporé, le 16 novembre 1896. Il a tiré le « bon » numéro et fera donc le service militaire complet de trois ans comme le veut la Loi Freycinet du 15 juillet 1889, et conformément à la loi Cisse (1872), il est entré dans la « Grande Muette » et ne pourra pas, pendant toute cette durée, participer aux élections. Il rejoint le 160^e Régiment d'Infanterie (RI) cantonné à Chartres sous les ordres du Colonel Féry. Promu sapeur au bout d'une année et caporal sapeur au terme de la seconde, il est envoyé en disponibilité le 20 septembre 1899. Affecté dans la Réserve le 1^{er} novembre 1899, après un court séjour à Paris, il vient s'installer menuisier-ébéniste dans un des deux locaux d'activités vétustes de l'ancienne Auberge Saint-Pierre, propriété de Théophile Leconte, avant sa démolition en 1907 et la construction de l'actuel immeuble du 86 rue de Paris en 1909. En 1902 et 1907, il accomplit deux périodes d'exercices d'un mois chacune aux 102^e et 101^e RI cantonnés à Dreux. Installé désormais dans l'ancienne menuiserie Gouarin (actuel 70 rue de Paris), à partir du 1^{er} octobre 1909, il est affecté dans la Territoriale au 104^e Régiment d'Infanterie Territoriale (RIT) et accomplit une 3^e période en 1911.

Suite à la Mobilisation générale, il arrive le 4 août 1914 au 29^e RIT cantonné à Dreux, puis, versé dans la Réserve Territoriale, il est affecté en 1915 au 237^e qui assurait

des missions de garde confiées au camp retranché de Paris. Les événements de 1916 contribuent à redistribuer les effectifs territoriaux. Affecté en tant que menuisier-ébéniste à la Poudrerie Nationale d'Angoulême du 1^{er} avril 1916 au 1^{er} juillet 1917, il échappe au tirage au sort qui envoie 311 de ses compagnons sur le Front Oriental dont une grande partie périt dans le torpillage du Croiseur Gallia (4 octobre 1916). Plus de 14 500 ouvriers, 250 cadres pour produire 870 tonnes d'explosif chaque jour, sur 200 hectares de terre dont le programme de dépollution est en cours aujourd'hui depuis plus de dix ans. Suite aux pertes à Verdun et en Champagne, en dépit de son âge, il est affecté au 107^e RI qui doit partir pour l'Italie. Ses états de service à Angoulême lui permettent d'être réaffecté le 16 juillet 1917 au 84^e d'Artillerie Lourde et d'être détaché à la nouvelle poudrerie de Saint-Fons Belle Étoile, à Feyzin, près de Lyon. Il obtient du directeur de cet établissement d'être rapproché en rejoignant le 28 mai 1918 un atelier de la Poudrerie du Bouchet, à Ballancourt, en Seine et Oise (actuel 91) en étant affecté au 5^e Régiment du Génie cantonné à Versailles. Le 6 février 1919, il rentre définitivement au Perray.

Affecté désormais au 104^e Régiment d'Infanterie cantonné à Paris, il n'aura plus de période de service et sera définitivement libéré le 10 novembre 1924, à l'approche de son cinquantième anniversaire, après 28 années d'obligations militaires.

La correspondance – une centaine de cartes postales dont le texte ne correspond en rien aux vues présentées: souvent prises et commercialisées avant-guerre, elles sont distribuées aux soldats pour qu'ils écrivent « au minimum » – témoigne à la fois de la durée des voyages en train, de l'éloignement de sa chère Maria, des inquiétudes pour l'atelier déserté, de la fermeté envers son fils qu'il rabroue pour sa paresse scolaire, de l'obligation de ne rien dire de ses activités, de la volonté réelle ou induite de rassurer ses proches – il ne mentionne jamais ni sa santé, ni son moral, ni les accidents survenus – et même d'une lucidité prémonitrice: « Nous ne sommes pas près d'en avoir fini avec ces satanés Boches! »

Si les vrais coûts sanitaires de la Grande Guerre sont difficiles à estimer, depuis quelques années on évoque les intoxications à long terme subies tant par les combattants que par les territoriaux, ouvriers et ouvrières – 1600000 au total, dont beaucoup de « coloniaux » sacrifiés, pour fabriquer, entre autres, 300000000 d'obus – qui ont travaillé dans les arsenaux, poudreries et usines réquisitionnées. Au regard des Morts pour la France, leur sort a été plus clément, mais nombre d'entre eux ont souffert de troubles cérébraux, digestifs, endocriniens, rénaux ou mentaux pendant de longues années. De 1930 à 1951, date de sa mort, Albert B., pourtant force de la nature, comme on dit, a montré progressivement tous les symptômes d'un empoisonnement...

TRIBUNES LIBRES

Adieu le ciel bleu et le grand soleil de ce bel été 2019!

Voici donc venue la rentrée qui, nous le souhaitons de tout cœur sera abordée par chacune et chacun d'entre vous avec optimisme. Nous le rappelons, la période de vacances est l'occasion pour nos différents services d'intervenir dans tous les locaux et ainsi, permettre les travaux et le grand ménage indispensables. C'est bien la raison pour laquelle dès la fin du mois de juin au 28 août tous les locaux municipaux sont fermés aux occupants.

- À l'exception bien entendu de la Mairie qui est un établissement de service public -

La rentrée scolaire pour nos enfants est tou-

jours un moment important quel que soit l'âge. Nous profitons de ce *Perray Infos* pour revenir sur la cérémonie du mois de juin dernier de la distribution des prix pour tous les élèves de CM2: distribution qui marque la fin de l'année scolaire et une étape dans la vie de ces écoliers. Ils deviennent à cette prochaine rentrée des collégiens, des « grands ».

C'est l'au-revoir des élèves des CM2 à l'école qui les a vus grandir où il n'y a qu'un seul maître ou maîtresse par classe. C'est le temps où chacun, chacune peut se sentir protégé(e), écouté(e), pourquoi pas « materné(e) ».

Et voilà, la rentrée au collège, dans une autre commune, où il faudra apprendre à gérer son

emploi du temps et surtout s'adapter à plusieurs professeurs.

Merci pour la magnifique cérémonie de cette fin d'année scolaire où les classes de CM2 des groupes de la Barantonnerie et des Platanes nous ont offert grâce à leur chorale une prestation de très haute qualité. Un très grand bravo, élèves, enseignantes!

N'oublions pas la fête de fin d'année dans les différentes écoles, moments privilégiés de rencontres entre parents, corps enseignants...

Bonne rentrée à vous toutes et tous.

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune »: Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Jean-Claude VIN, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Valérie LEROY, Patricia LE DUC, André LAVADOU.

Madame, Monsieur,

S'il y a un sujet qui nous préoccupe et nous tient à cœur car il relève des équilibres écologiques et de la biodiversité de notre environnement sur cette commune du Perray en Yvelines, dont nous souhaitons le développement dans le respect du caractère semi-rural qui en fait le charme, à l'image de nombreuses autres communes du sud-Yvelines, c'est bien la construction de 450 logements à la Perche aux Mares. Car ce projet ne s'inscrit absolument pas dans le respect à la fois des lois et règlements environnementaux, ni de celui du respect plus que jamais nécessaire de l'environnement.

C'est pourquoi nous avons alerté notre Députée A. Bergé en lui demandant de bien vouloir saisir la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire.

Mais il y a plus encore et c'est pourquoi nous demandons une étude des sols qui s'impose

en cas de changement de destination, ce qui est le cas avec la parcelle N°134 à l'intérieur du périmètre concerné et qui appartient à la commune du Perray en Yvelines.

Sur cette parcelle, pendant environ une vingtaine d'années, la dite commune a créé une décharge à ciel ouvert. On peut nettement voir sur le site « Géoportail » la voie interne de retournement qui servait aux camions et des documents montrent une tranchée avec des eaux nettement imprégnées de matières diverses et variées (que nous ignorons bien sûr) qui y étaient déversées.

D'ailleurs, pour « crédibiliser » nos dires, lors du conseil municipal du 11 juillet 2019, la délibération n°4, « Urbanisme - Perches aux Mares - Concertation publique au titre de l'article L.121-16 du Code de l'Environnement » a été retirée de l'ordre du jour, en attente de la réponse de

l'écologue et de l'étude de sol incomplète. Pourtant Mme la Maire, en fin de séance, a annoncé qu'elle maintenait les deux réunions et ateliers publics sur le sujet prévus fin août.

Bonne rentrée,



Les élus le « Perray@venir »
Jean-Louis BARON,
Marie-France GROSSE,
Marie-José PETER,
Pierre TESSIER



Concitoyennes, Concitoyens,

Au Perray-en-Yvelines comme partout ailleurs, les parents veulent la réussite de leurs enfants. Les services de la commune doivent être en soutien de la famille de l'éducation à l'insertion professionnelle des enfants jusqu'aux jeunes adultes.

La plupart des colistiers Horizon 2020 ont pu bénéficier à l'époque de l'accompagnement d'animateurs référents encore aujourd'hui agents de la commune.

Jusqu'à la fin des années 90, un accueil jeune était situé à l'emplacement du terrain de basket-ball longeant la voie de chemin de fer transféré par la suite en face du gymnase municipal. Cet emplacement en centre-ville permettait à tous les adolescents perrotins de se côtoyer,

se connaître et se respecter, sous l'autorité et la bienveillance des adultes.

Nous proposons donc à la municipalité de s'engager rapidement dans une réflexion autour de la tranche d'âge 16-25 ans à partir de trois points clés:

- Un accueil informel en centre-ville un à deux soirs par semaine animé par des adultes référents
- Des actions de sensibilisation aux conduites à risques
- Un accompagnement matériel et financier à la réalisation de projets individuels et collectifs.

Dans cette continuité, notre commune doit favoriser les parcours résidentiels des céliba-

taires actifs et jeunes ménages par la construction de logements à loyers modérés.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et belle rentrée.

Citoyennement,

Pour la liste Le Perray Horizon 2020
Guillaume ODRY, Émilie HIRSOUX



Journées européennes du Patrimoine

21-22 septembre 2019

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, dont le thème 2019 est Arts et Divertissements, plusieurs animations sont proposées sur la commune :

Visite de la ville

**Samedi 21 septembre, 14h,
départ place de la mairie**

La richesse de son patrimoine fait du Perray-en-Yvelines une ville très agréable.

Lors d'un après-midi, l'équipe municipale aura le plaisir de faire découvrir ou redécouvrir la ville à tous les Perrotins. Nous vous donnons rendez-vous à 14h sur la Place de la Mairie. La visite se fera en car. Les participants seront ensuite invités à partager un verre de l'amitié en salle des mariages (18h) en Mairie.

Inscription obligatoire, formulaire disponible sur le site de la commune leperray.fr.

service.culture@leperray.fr • 01 30 46 31 15

Portes ouvertes de la STEP

**Samedi 21 septembre, 10h-12h et 14h30-16h30,
Station d'Épuration du Perray-en-Yvelines,
rue d'Auffargis**

Au programme : visite des différentes structures de la station, présentation des traitements biologiques, exposition photos sur les travaux de rénovation et la pose de panneaux photovoltaïques, présentation d'engins de curage, projection du film documentaire pédagogique « La station d'épuration du Perray-en-Yvelines » (janvier 2017).

poujol.steperray@orange.fr • 01 34 84 19 94

Je(u) Zoom

sur le Patrimoine

rallye à la découverte du Perray

**Dimanche 22 septembre, 14h,
33 rue de Chartres**

Participez à un rallye photo à la découverte du Perray.

Au départ du 33 rue de Chartres, récupérez vos énigmes et baladez-vous dans la ville pour répondre aux questions posées. Remise des prix et goûter à l'arrivée.

Découverte du 33 rue de Chartres et exposition de cartes anciennes sur site, libre accès de 14h à 17h.

Inscription obligatoire avant le 15 septembre.

En collaboration avec Histoire et Mémoire du Perray-en-Yvelines

service.culture@leperray.fr • 01 30 46 31 15



LE MINISTÈRE
DE LA CULTURE
VOUS INVITE AUX

21-22 Septembre 2019

Journées Européennes du Patrimoine

JOURNEESDUPATRIMOINE.FR

#JOURNEESDUPATRIMOINE

Arts et Divertissements



radiofrance

france-tv

20
minutes

FRANCE
2

TOULON
D'HISTOIRE

ca.u.e

Centre de Recherche
Historique de Paris

LA DEMEURE
HISTORIQUE

VI

VI

Le Perray Infos

AGENDA SEPTEMBRE-OCTOBRE 2019

Mardi 3 septembre
Don du sang

> Page 6



Dimanche 8 septembre
Forum des associations

> Page 6

Jeudi 12 septembre
**Réunion d'information
des ateliers du PRIF**

> Page 15

Dimanche 15 septembre
Vide-grenier

> Page 20

Samedi 21 septembre
Foire aux vêtements

> Page 22

Dimanche 22 septembre
Demokratie

> Page 20

Animations du CCAS

> Page 15

Maison des Projets

> Page 9

SEPT. 2019

Dimanche	1
Lundi	2
Mardi	3
Mercredi	4
Jeudi	5
Vendredi	6
Samedi	7
Dimanche	8
Lundi	9
Mardi	10
Mercredi	11
Jeudi	12
Vendredi	13
Samedi	14
Dimanche	15
Lundi	16
Mardi	17
Mercredi	18
Jeudi	19
Vendredi	20
Samedi	21
Dimanche	22
Lundi	23
Mardi	24
Mercredi	25
Jeudi	26
Vendredi	27
Samedi	28
Dimanche	29
Lundi	30

OCTOBRE 2019

Mardi	1
Mercredi	2
Jeudi	3
Vendredi	4
Samedi	5
Dimanche	6
Lundi	7
Mardi	8
Mercredi	9
Jeudi	10
Vendredi	11
Samedi	12
Dimanche	13
Lundi	14
Mardi	15
Mercredi	16
Jeudi	17
Vendredi	18
Samedi	19
Dimanche	20
Lundi	21
Mardi	22
Mercredi	23
Jeudi	24
Vendredi	25
Samedi	26
Dimanche	27
Lundi	28
Mardi	29
Mercredi	30
Jeudi	31

Dimanche 6 octobre
Fa Si La Canta

> Page 23

De lundi 7 au dimanche 13 octobre
Semaine Bleue

> Page 15

Vendredi 11 octobre
Gâchis-Bouzouk

> Page 21

Samedi 12 octobre
Concerts de clarinettes

> Page 21

Samedi 12 et dimanche 13 octobre
Fête du cheval

> Page 23

Jeudi 17 octobre
**Soirée débat « Agriculteurs
et consommateurs »**

> Page 23

Samedi 19 et dimanche 20 octobre
Exposition Lego®

> Page 23

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre
**Semaine d'initiation
sportive**

> Page 21

Dimanche 27 octobre
Tournoi de tarot

> Page 23

Animations du CCAS

> Page 15

Maison des Projets

> Page 9